

# Le Petit Journal du Pas

Bulletin municipal





## Sommaire

- P2 : Mot du Maire
- P3 : État civil  
Recensement population  
Réussite aux examens
- P4 : Travaux
- P5 : Travaux (suite)
- P6 : Travaux reportés  
Projets 2024  
Photo ancienne
- P7 : SMIRTOM
- P8 : Sapeurs-pompiers  
Saint Laumer  
Conseil communautaire
- P9 : Anciens combattants  
Crémonie des voeux  
Randonnées
- P10: Comité des fêtes
- P11: Jeu des 7 erreurs
- P12: Adresses utiles  
Calendrier 2024  
Recette



Mesdames, Messieurs, chers Laumériens,

Une nouvelle année se termine, et je dirais même une décennie se termine puisque nous avons le plaisir de vous adresser le numéro 10 de notre journal communal.

Comme dans les versions précédentes, vous retrouverez dans les pages qui suivent, différentes informations sur les événements qui ont eu lieu dans la commune, les détails des travaux réalisés cette année et ceux prévus l'année prochaine.

Pour commencer, je tiens à remercier toutes les personnes qui s'impliquent dans la vie communale. Je pense évidemment à toute l'équipe municipale, notamment à Patrick et Christine, nos deux adjoints mais aussi aux membres et bénévoles du comité des fêtes, toujours fidèles et dynamiques, aux différentes associations et à nos trois agents communaux : Stéphanie, Kathleen et Ludovic.

Un grand merci particulier à Stéphanie, qui malgré un arrêt de travail de deux mois, suite à une chute dans une autre mairie, a continué de suivre, de chez elle, les dossiers urgents de la commune.

Chaque lundi après-midi, nous étions ensemble au téléphone pour échanger et ne pas prendre de retard dans les différents dossiers.

Comme les autres années, la municipalité a eu à cœur d'entretenir les bâtiments communaux. Dans les pages suivantes, vous en trouverez le détail. Les derniers travaux de l'année sont l'installation des containers semi-enterrés d'ordures ménagères. Un grand changement aura lieu en 2024 puisque les containers de la Martinière et de la Folie vont disparaître. Le Smirtom souhaite en effet obliger les personnes à venir dans le bourg et à faire le tri sélectif. Vous trouverez en page 7 des chiffres du Smirtom qui font réfléchir.

Les nouveaux containers d'ordures ménagères devraient être mis en service début janvier et seront équipés de tambours ne pouvant accepter des sacs que d'une contenance de 30 litres maximum. Au printemps, une distribution de carte sera faite auprès des habitants. Cette carte personnelle permettra d'ouvrir les tambours, l'idée étant de réserver l'accès aux personnes du territoire. Cela sera un peu plus contraignant mais c'est une solution efficace pour réduire les volumes d'ordures ménagères. Pour compléter le dispositif et pour s'assurer qu'il n'y aura pas de dépôt sauvage, des caméras de vidéo-surveillance vont être installées (voir page 6).

Les différents travaux effectués les années précédentes dans notre salle des fêtes font l'unanimité des personnes qui l'utilisent. En 2023, la salle a été utilisée 30 week-ends donc n'oubliez pas de vous y prendre à l'avance si vous souhaitez la réserver.

Concernant les taux d'imposition, un accord a été trouvé avec la Communauté de Communes pour transférer un peu de fiscalité, la CDC ayant un champ important de compétences. Les taux de la CDC ont donc un peu augmenté et la commune a baissé ses taux dans les mêmes proportions.

L'arrivée de la fibre, prévue pour fin 2023, a pris un peu de retard mais ne devrait pas tarder. Quelques démarches et autorisations de travaux ont été faites et une réunion d'information par le département a eu lieu début décembre à Longny-au-Perche.

Le 24 septembre, a eu lieu l'élection de nos deux sénateurs de l'Orne. Nathalie Goulet a été réélue au premier tour et le deuxième siège est revenu à Olivier Bitz, bien connu dans l'Orne puisqu'il était sous-préfet de l'arrondissement de Mortagne, il y a quelques années. En 2024, auront lieu le 9 juin, les élections européennes.

Pour finir, il me reste à vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année, et je profite de ce mot pour vous inviter aux vœux de la municipalité qui auront lieu le samedi 20 janvier à 15h.

Bonne lecture à toutes et à tous.

Pascal COUDRAY



## État civil 2023

### DÉCÈS

Françoise David,  
le 27 décembre 2022,  
à l'âge de 74 ans.

Marcel Brière,  
le 22 janvier 2023,  
à l'âge de 80 ans.

Raymond Marete,  
le 6 avril 2023,  
à l'âge de 97 ans.

Lina Mandonnet,  
le 20 avril 2023,  
à l'âge de 80 ans.



### MARIAGE

Céline Lancelot et Sébastien Couturier, le 16 septembre 2023.

Le maire a eu le plaisir de marier un de ses conseillers municipaux.

## Recensement de la population

Le recensement a eu lieu dans notre commune entre le 19 janvier et le 18 février 2023.

Un grand merci à Stéphanie Prunier et à Ludovic Toussaint pour le travail accompli.

87 logements ont été recensés dont 63 résidences principales et 24 résidences secondaires ou logements vacants.

La population recensée est de 130 habitants, en légère baisse puisque nous étions 134 en 2017.

Plusieurs raisons expliquent cette petite baisse : quelques logements se sont trouvés vacants suite à des départs de personnes dans des maisons de retraites, quelques jeunes ont quitté le domicile parental pour leurs études ou pour leur travail, de plus, l'arrivée ou le départ d'une famille se ressent tout de suite pour un petit village.

## Réussite aux examens

### PROMOTION 2023

Cette année, félicitations à :

Louis Misumoto : BREVET des collèges, mention très bien.

Kenza Bhoury Khila : BAC pro de gestion, mention bien.

Lyane Cialdella : BAC pro Sapat, mention assez bien.

Charlotte Coudray : BAC général, spécialités anglais et SES, mention très bien avec félicitations du jury.

Antoine Vieillerobe : BAC général spécialité SES et HLP.

Arthur Dutilloy : MASTER urbanisme et aménagement-design urbain.

Valentin Dutilloy : MASTER évènementiel et tourisme sportif, communication et E-sport.



## Travaux

### MUR DE LA COUR :

Le conseil municipal a décidé de faire un mur entre la cour de la salle des fêtes et la cour des locataires, afin de bien séparer ces deux espaces. Auparavant, il y avait un muret surmonté d'un grillage, sur lequel nous avons mis un brise-vue en écorce.

C'est Sébastien Couturier, paysagiste sur la commune, qui s'est occupé des travaux avec l'aide de plusieurs conseillers.

Le muret a été retiré afin de faire des fondations saines, un mur en parpaing a été monté avec une rangée de brique au-dessus puis un enduit a été réalisé.

Coût des travaux :

Mur (Entreprise Sébastien Couturier, Le Pas Saint L'Homer) : 3 446 € HT



### RADIATEURS :

Les deux convecteurs de la mairie ont été remplacés car ils étaient vieux et peu performants. Nous avons choisi des radiateurs à inertie, ce qui permet une économie d'énergie et une chaleur agréable et régulière.

Notre secrétaire Stéphanie les apprécie lors des permanences du lundi !

De même, nous avons changé les trois anciens convecteurs qui étaient dans la salle des fêtes afin de maîtriser les coûts d'énergie.

Nous avons fait plusieurs devis et c'est l'entreprise Lamelet du Mage qui a été retenue pour ces travaux.

Dépenses :

Radiateurs mairie (Entreprise Lamelet, Le Mage) : 872 € HT

Radiateurs salle des fêtes (Entreprise Lamelet, Le Mage) : 1 617 € HT

### PORTES DE L'ÉGLISE :

L'an dernier, nous avons changé les portes extérieures de l'église. C'est Sylvain Boucher qui a été retenu et qui nous a fait un travail remarquable.

Cette année, nous avons décidé de refaire les portes intérieures se trouvant entre le clocher et l'église. De nouveau, nous avons fait appel à Sylvain. Ces portes ont été posées début septembre par Sylvain et Cyril Béjon les a lasurées ensuite.

Malheureusement, Sylvain nous a quittés subitement quelques semaines après, à l'âge de 57 ans.

Nous perdons quelqu'un d'une grande qualité.

Sylvain avait passé toute son existence aux Menus.

Il est d'ailleurs venu à l'école du Pas Saint L'Homer, habitant aux Loges à l'époque.

Il a ensuite appris le métier de menuisier et a travaillé à Manou pendant plusieurs

décennies. Il y a quelques années, lorsque son patron a cessé son activité, Sylvain s'est mis à son compte et faisait l'unanimité auprès de ses clients, tant au niveau de son travail qu'au niveau relationnel. C'était une très belle personne !

Il a ensuite appris le métier de menuisier et a travaillé à Manou pendant plusieurs

décennies. Il y a quelques années, lorsque son patron a cessé son activité, Sylvain s'est mis à son compte et faisait l'unanimité auprès de ses clients, tant au niveau de son travail qu'au niveau relationnel. C'était une très belle personne !

Il a ensuite appris le métier de menuisier et a travaillé à Manou pendant plusieurs

décennies. Il y a quelques années, lorsque son patron a cessé son activité, Sylvain s'est mis à son compte et faisait l'unanimité auprès de ses clients, tant au niveau de son travail qu'au niveau relationnel. C'était une très belle personne !

Il a ensuite appris le métier de menuisier et a travaillé à Manou pendant plusieurs

décennies. Il y a quelques années, lorsque son patron a cessé son activité, Sylvain s'est mis à son compte et faisait l'unanimité auprès de ses clients, tant au niveau de son travail qu'au niveau relationnel. C'était une très belle personne !

Il a ensuite appris le métier de menuisier et a travaillé à Manou pendant plusieurs

décennies. Il y a quelques années, lorsque son patron a cessé son activité, Sylvain s'est mis à son compte et faisait l'unanimité auprès de ses clients, tant au niveau de son travail qu'au niveau relationnel. C'était une très belle personne !

Il a ensuite appris le métier de menuisier et a travaillé à Manou pendant plusieurs

décennies. Il y a quelques années, lorsque son patron a cessé son activité, Sylvain s'est mis à son compte et faisait l'unanimité auprès de ses clients, tant au niveau de son travail qu'au niveau relationnel. C'était une très belle personne !

Il a ensuite appris le métier de menuisier et a travaillé à Manou pendant plusieurs

décennies. Il y a quelques années, lorsque son patron a cessé son activité, Sylvain s'est mis à son compte et faisait l'unanimité auprès de ses clients, tant au niveau de son travail qu'au niveau relationnel. C'était une très belle personne !



Coût des travaux :

Portes (Sylvain Boucher, Les Menus) : 2 800 € HT

Lasure (Cyril Béjon, Bretoncelles) : 267 € HT

### ACHATS DE MATÉRIEL :

Une jardinière a été achetée au printemps pour la mettre devant la mairie, sur l'emplacement réservé au sapin de Noël.

En fin d'année, nous avons fait l'acquisition d'une table en inox pour la cuisine de la salle des fêtes. Elle se trouve près du lave-vaisselle et cela permet de poser les paniers de vaisselle. Jérôme Lochon, qui travaille le métal et le bois, nous a fait cette table sur mesure.

Dépenses :

Jardinière (Bricomarché, La Loupe) : 52,95 € HT

Table en inox (Jérôme Lochon, Créa Métal & Bois, Les Menus) : 570 € HT





### **BARNUMS :**

Le conseil municipal et le comité des fêtes ont décidé d'acheter de nouveaux barnums en remplacement de notre ancienne structure, utilisée lors de notre fête communale. Cette ancienne structure avait été achetée d'occasion dans les années 90, elle permettait d'avoir une très grande surface couverte mais elle commençait à montrer quelques faiblesses.

La commune a donc acheté 4 barnums de 5m par 8m et en complément, le comité des fêtes de la Madeleine Bouvet nous prête 4 barnums identiques.

Cela permet d'avoir la même surface, avec une structure plus esthétique, plus facile à monter et homologuée pour recevoir du public.

C'est la commune qui a financé les achats et il a été convenu avec le comité des fêtes de ne pas verser au comité la subvention annuelle habituelle de 1000 €.

Dépenses :

Achat de 4 barnums (Société Interouge) : 6 375 € HT

### **ENTRETIEN DE LA VOIRIE :**

L'entretien des routes communales est une compétence de la Communauté De Communes.

Chaque année, des travaux sont effectués sur l'ensemble du territoire, en fonction des nécessités. Cela représente un budget proche de 400 000 € pour la CDC.

Concernant notre commune, il a été décidé de gravillonner, avec un enduit bicouche, la route allant de la Folie à la Fourche. Une traversée de route a été également effectuée au Hannon et un panneau « Cédez le passage » a été installé à la sortie de l'impasse des maisons neuves.

Coût des travaux, financés par la CDC :

Enduit bicouche (Entreprise Colas) : 11 805,00 € TTC

Traversée de route (Entreprise Zunino) : 1 350 € TTC

### **ENTRETIEN DES CHEMINS :**

Comme chaque année, la commune a procédé au broyage et à l'élagage des chemins communaux.

Ces chemins sont utilisés par les agriculteurs mais sont aussi appréciés par de nombreux promeneurs.

Coût des travaux :

Élagage et broyage (Julien Garnier, Le Pas Saint L'Homer) : 2 551,21 € HT

### **ENFOUISSEMENT DES CONTAINERS SEMI-ENTERRÉS :**

Le SMIRTOM souhaite installer des containers semi-enterrés dans toutes les communes. L'idée est de limiter au maximum le tonnage d'ordures ménagères en incitant le tri sélectif et l'apport en déchèterie.

Le SMIRTOM a donc investi dans de nouveaux containers, à charge des communes de financer le génie civil.

Plusieurs devis ont été effectués et c'est l'entreprise Jean-Louis Marchand qui a été retenue. Les containers ont été installés mi-décembre.

Le SMIRTOM a aussi souhaité retirer les containers en campagne (La Martinière et la Folie) pour inciter les habitants à se déplacer vers le tri sélectif (voir article du SMIRTOM page 7).

Dépenses :

Terrassement (Jean-Louis Marchand, Bretoncelles) : 3 694,60 € HT



## Travaux 2023 reportés sur 2024

Il a été décidé d'installer deux caméras aux abords des containers à poubelles, près de la salle des fêtes. Il y a malheureusement trop souvent des dépôts sauvages non autorisés près des containers (déchets verts, matelas, appareils ménagers...).

Nous avons déposé un dossier pour avoir les autorisations de filmer la voie publique et nous venons de recevoir un arrêté du préfet datant du 27 novembre, nous autorisant l'installation des deux caméras.

C'est l'entreprise Lamelet du Mage qui a été retenue pour la fourniture et la pose de cet équipement pour un montant de 797 €.



En 2023, il a également été décidé de refaire l'enduit d'une partie du mur du cimetière (en le réparant par endroit), ainsi que l'enduit du local poubelles. C'est Arnaud Tournelle, maçon au Pas Saint-L'Homer, qui a été retenu pour faire ces travaux. Ces derniers devaient être réalisés à l'automne mais étant donné les mauvaises conditions climatiques avec les pluies incessantes, ils ne seront réalisés qu'au début de l'année 2024. Le montant des travaux s'élève à 6 940 € pour le mur et à 1 335 € pour le local.

## Projets 2024

Différents projets sont à l'étude pour l'année 2024 :

- Installer un lampadaire à la sortie du bourg, route de la Bonde (aux abords des deux nouvelles constructions).
- Entretien des chemins communaux (décapage et empierrement, busage de traversée de chemin).
- Refaire la porte du local poubelles dans le cimetière.
- Réfléchir à une réfection du sol de la salle des fêtes.
- Faire vérifier l'état du beffroi soutenant les cloches de l'église.
- Etudier la viabilisation d'un terrain communal au bout de l'impasse des maisons neuves.

## Photo ancienne

*Les Mares Communes - Route de Longny (Aujourd'hui route de Moutiers)*





# 9 000 TONNES D'ORDURES MÉNAGÈRES

SONT COLLECTÉES EN UNE ANNÉE SUR NOTRE TERRITOIRE !

Vos ordures ménagères ont été triées et pesées, voici les résultats de l'échantillonnage :



Triés et placés dans la bonne filière, ils permettent de maîtriser les coûts pour la collectivité et l'impact environnemental.



Tous les déchets déposés dans un sac noir « ordures ménagères » ne sont pas triés une fois collectés.

Aujourd'hui, c'est plus de 2 000 tonnes par an de déchets recyclables et plus de 2 500 tonnes de bio-déchets qui partent à l'incinération ou à l'enfouissement car ils n'ont pas été triés. L'impact sur la Taxe est colossal.

	Coût annuel total des déchets valorisables	
	S'ils avaient été triés par les usagers	Non triés par les usagers
Tri sélectif (25 % encore présents dans les ordures ménagères)	203 670 €	632 910 €
Bio-déchets (30 % encore présents dans les ordures ménagères)	0 €	780 300 €
<b>TOTAL</b>	<b>203 670 €</b>	<b>1 413 210 €</b>

Ce sont donc plus de **1,2 millions d'euros dépensés chaque année** (qui pourraient être évités) car le tri ou le compostage n'est pas fait.

## Et les bio-déchets alors....

La Loi AGEC (Anti Gaspillage pour une Economie Circulaire), qui vise à transformer nos modes de vie afin de tendre vers un modèle de société plus durable, nous impose le tri à la source des bio-déchets À PARTIR DU 1<sup>er</sup> JANVIER 2024.

## Pour réduire les ordures ménagères, quelles sont les évolutions de collectes pour 2024 ?

En 2024, des conteneurs semi-enterrés avec un tambour d'introduction de déchets sur le dessus vont être implantés sur toutes les communes concernées et vont permettre le dépôt d'un sac de 30 litres maximum.

Ces dépôts seront réservés aux habitants de notre territoire et se feront avec une carte d'accès par foyer. Une campagne de distribution se fera dans chaque commune avec une information préalable.

Un guide du tri sera également remis à chaque foyer, lors de la distribution de badges pour rappeler les enjeux environnementaux et financiers d'une bonne gestion des déchets.

SMIRTOM du Perche Ornaïs - 8 rue du Tribunal, 61400 Mortagne-au-Perche Tél. 02 33 25 55 87  
contact@smirtompercheornais.fr / www.smirtompercheornais.fr

## Sapeurs-pompiers

Notre commune dépend de la caserne des pompiers de Bretoncelles, dirigée par le lieutenant Jérôme Guyon. Les effectifs de Bretoncelles sont d'ailleurs à la hausse avec une trentaine de sapeurs-pompiers volontaires.



Chaque premier dimanche du mois, les sapeurs-pompiers font une manœuvre.

Cet exercice d'entraînement a eu lieu au Pas Saint L'Homer le dimanche 3 septembre. Un scénario a été imaginé : « lors d'une réunion à la mairie, plusieurs personnes font un malaise suite à une intoxication au monoxyde de carbone ». Nous avons donc appelé le 18 et l'alerte a été lancée avec un dispositif important, étant donné qu'il y avait 9 personnes à secourir. Plusieurs véhicules de Bretoncelles et de Longny sont arrivés et les « victimes » ont été prises en charge. Plus de 30 pompiers étaient présents.

Un grand merci à tous nos sapeurs-pompiers qui font un travail remarquable, et qui vivent des situations et des moments difficiles sur certaines interventions. N'oublions pas de les récompenser lorsqu'ils viennent en fin d'année pour le calendrier !

## Saint Laumer

Chaque année, une messe est célébrée durant la deuxième quinzaine de janvier pour honorer Saint Laumer. Dans la sacristie, se trouve d'ailleurs l'empreinte de son pas dans une roche, sur laquelle fut bâtie notre église.

« Le pas de Saint Laumer » a donné le nom de notre commune, après quelques modifications d'orthographe.

Lors de la messe, un chant dédié à Saint Laumer est entonné et pour finir, la traditionnelle procession a lieu avec la bannière et le bâton de Saint Laumer, portée cette année par Angèle Renard.



## Conseil communautaire

Chaque mois, le conseil communautaire de la Communauté de Communes des Hauts du Perche se réunit : 31 conseillers siègent à cette instance pour représenter les 28 communes historiques.

Auparavant, les réunions avaient toujours lieu à Longny ou à Tourouvre mais depuis le début d'année, il a été proposé de les faire dans les différentes communes.

La réunion du 6 septembre s'est donc déroulée dans la salle des fêtes du Pas-Saint-L'homer. A l'issue de cette réunion, la commune a eu le plaisir d'offrir un pot de l'amitié.





## Anciens combattants

L'association des anciens combattants du Pas Saint L'homer et de la Madeleine-Bouvet a été dissoute et désormais nos anciens combattants sont rattachés à l'association de Bretoncelles regroupant différentes communes du canton de Bretoncelles.

Lors des deux armistices, chaque commune a souhaité garder une commémoration devant son monument aux morts et ensuite tous les adhérents se retrouvent pour une célébration religieuse dans une des communes de l'association.

Comme chaque année, après le dépôt de gerbe et la lecture du message du ministre devant notre monument

aux morts, un jeune de la commune est venu lire un texte. Le 8 mai, c'était Blandine Vieillerobe et le 11 novembre, c'était Louis Mizumoto.



## Cérémonie des vœux

Après deux ans d'interruption pour raison sanitaire, nous avons renoué cette année avec la traditionnelle cérémonie des vœux.

Nous étions nombreux le 21 janvier pour écouter quelques discours et pour nous retrouver autour d'un verre et d'une part de galette des rois. Ce moment était aussi l'occasion pour le comité des fêtes de remettre le chèque cadeau aux enfants de moins de 12 ans.



## Randonnées autour du Pas-Saint-L'Homer



C'est sous une chaleur importante qu'a eu lieu notre week-end randonnée les 9 et 10 septembre.

Le samedi, un circuit était proposé par Marc Beland pour les cavaliers et le dimanche nous nous sommes retrouvés à une soixantaine de marcheurs, accompagnés de quelques vététistes et cavaliers. Cette année, le circuit de 7 km passait par la Gâtine puis par quelques chemins d'Eure-et-Loir du côté de la Bécane, où de

l'eau fraîche était proposée.

Vers midi, tout le monde était arrivé pour partager un verre de l'amitié puis nous avons apprécié l'ombre du barnum pour pique-niquer.

Pour poursuivre la journée, certains ont sorti leur jeu de cartes pendant que les autres participaient au concours de pétanque organisé par Jean-Claude et Jacqueline.



## Bilan du Comité des fêtes 2023

L'année 2023 comporte quelques changements positifs avec un loto du Pas-Saint-l'Homer à Neuilly-sur-Eure, des nouveaux chapiteaux, un concours de belote, mais aussi une diminution justifiée de la subvention de la commune au comité des fêtes.

Ce premier changement est dû à une augmentation d'un nombre moyen de 75 participants au loto de 2014 à 2017 et 115 de participants en moyenne de 2018 à 2020. La capacité d'accueil de notre salle des fêtes n'aurait pas pu recevoir les 166 participants cette année. Merci à Ginette David pour l'organisation et la réussite de ce premier loto à Neuilly-sur-Eure.



Le repas des aînés préparé par les Prairies du Perche remporte toujours autant de succès avec 65 convives dont 22 repas offerts. Chaque repas proposé à 30 € cette année est complété par une participation de 3 € du comité des fêtes afin de rendre ce prix plus attractif.

La nouveauté de la fête communale est le remplacement de notre ancien chapiteau par quatre autres neufs et conformes achetés cette année par la commune. Quatre autres chapiteaux identiques prêtés par La Madeleine-Bouvet remplacent celui que l'on louait depuis longtemps à « chapiteaux alençonnais » dont le

coût est devenu trop élevé maintenant. Une partie de la structure métallique et les bâches sont rangées dans 9 caisses fabriquées par le comité des fêtes pour un coût de 1200 €. Les participations des exposants et des visiteurs sont semblables aux autres années. Nous remercions les communes des Menus, Neuilly-sur-Eure, Manou et La Madeleine-Bouvet pour le prêt d'une quantité importante de matériel.

Les membres du comité des fêtes et les nombreux bénévoles sont remerciés par un repas convivial dans notre salle des fêtes. Ils participent surtout lors de la fête communale aux transports, à la manutention, aux montages des stands, aux différents contacts, aux achats, aux ventes, la cuisine de frites, grillades, pâtisseries, crêpes, la gestion financière ou technique, l'électricité, la distribution de l'eau, la mise en place de WC, l'installation des exposants, aux animations dont le bal en soirée, bref à un grand nombre d'actions indispensables pour une réussite chaque année.

Avant le début de la saison de chasse, un concours de belote est organisé pour la première fois dans notre salle des fêtes. Une trop belle journée semble avoir réduit la participation à 20 joueurs.

Un complément de vaisselle d'un montant de 430 € est acheté pour remplacer la casse et de proposer suffisamment de matériel lors des locations de la salle des fêtes. Le couvert complet en location est de 0,50 €. Le comité des fêtes offrira les colis de fin d'année aux aînés de plus de 70 ans et les bons d'achats aux enfants de la commune grâce aux divers gains de l'année.

Le Président du comité des fêtes.  
Daniel Hameau





# Jeu des 7 erreurs

SAUREZ-VOUS RETROUVER LES 7 ERREURS ENTRE CES DEUX PHOTOS ?





## Adresses utiles

### Mairie du Pas-Saint-L'Homer

4, place de la Mairie  
61290 Le Pas-Saint-l'Homer  
Tel : 02.33.73.95.46  
mairie.passthomer@wanadoo.fr  
Permanences :  
lundi de 9h à 12h30 et 13h30 à 17h30  
lepassainthomer.wix.com/officiel

### Syndicat des eaux SIAEP

Olivier Boulay  
Tel : 06.20.74.46.09  
Marc Pigeon - fontainier  
Tel : 06.30.07.46.04

### Déchèterie de Longny-au-Perche & Déchèterie de Rémalard

Ouvert du lundi au samedi  
de 9h à 12h  
et de 13h30 à 17h  
Fermeture à 18h  
du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre  
www.smirtompercheornais.fr

### Poste de Neuilly-sur-Eure

Le Bourg  
61290 Neuilly-sur-Eure  
Tél: 02.33.73.90.44  
Horaires d'ouverture  
Du lundi au samedi  
de 9h30 à 11h30

### C.D.C. des Hauts du Perche & Maison France Services

2, rue du Vieux Moulin - Longny-au-Perche  
61290 Longny-les-Villages - Tel : 02.33.25.56.00  
Ouvert au Public : du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h30

Assistante sociale : mardi sur RDV 02.33.85.24.20

Mission locale : mardi sur RDV 02.33.83.09.42

ETS61 (Entreprise de Travail Solidaire) : jeudi sur  
RDV 02.33.83.03.81

Finances Publiques : lundi sur RDV de 14h à 16h

France Rénov' : 2<sup>ème</sup> mercredi du mois 02.33.85.80.86

CLIC (Info et conseil sur les aides pour les + de 60  
ans ou les personnes en situation de handicap) : 1<sup>er</sup>  
vendredi du mois sur RDV 02.33.73.11.02

CIDFF (Info sur les droits des femmes et des  
familles) : 1<sup>er</sup> jeudi du mois sur RDV 02.33.64.38.92

Conseillère numérique : mercredi, jeudi toute la  
journée et vendredi matin. Sur RDV 07 88 75 24 09

## Calendrier 2024

Voeux :	20 janvier
Messe de Saint Laumer :	28 janvier
Loto (Salle des fêtes de Neuilly sur Eure) :	10 mars
Repas des anciens :	20 avril
Fête communale :	18 août
Randonnée pédestre :	7 et 8 septembre



## Recette : Le Tiramisu speculoos de Juliette

### Ingrédients pour 6 personnes

24 speculoos  
25cl de café expresso  
500g de mascarpone  
3 œufs  
1 citron  
100g de sucre de canne blond  
Cacao amer en poudre

Préparation : 30 mn  
Réfrigérateur : 2 heures

Dans un saladier, émiettez les speculoos et versez le  
café froid. Laissez les biscuits s'imbiber 20 minutes.

Mélangez le mascarpone et les jaunes d'œufs. Ajoutez  
un peu de zeste de citron.

Montez les blancs en neige avec le sucre et incorporez-  
les délicatement à la préparation précédente.

Tapissez un plat avec la moitié des speculoos, versez

la moitié de l'appareil dessus et renouvelez l'opération.  
Tassez l'ensemble et placez le tout au moins 2 heures au  
réfrigérateur.

Au moment de servir, saupoudrez le tiramisu de cacao.

Bon appétit.

Petit plus,  
j'ajoute des  
gros morceaux  
de speculoos  
dans le mélange  
speculoos-café  
au moment du  
montage.

